



TECHNIC'ART
DRONE
by édiphile



UN NOUVEL ESPACE DE COMMUNICATION !
UN SHOW POUR LES GRANDS ÉVÉNEMENTS...

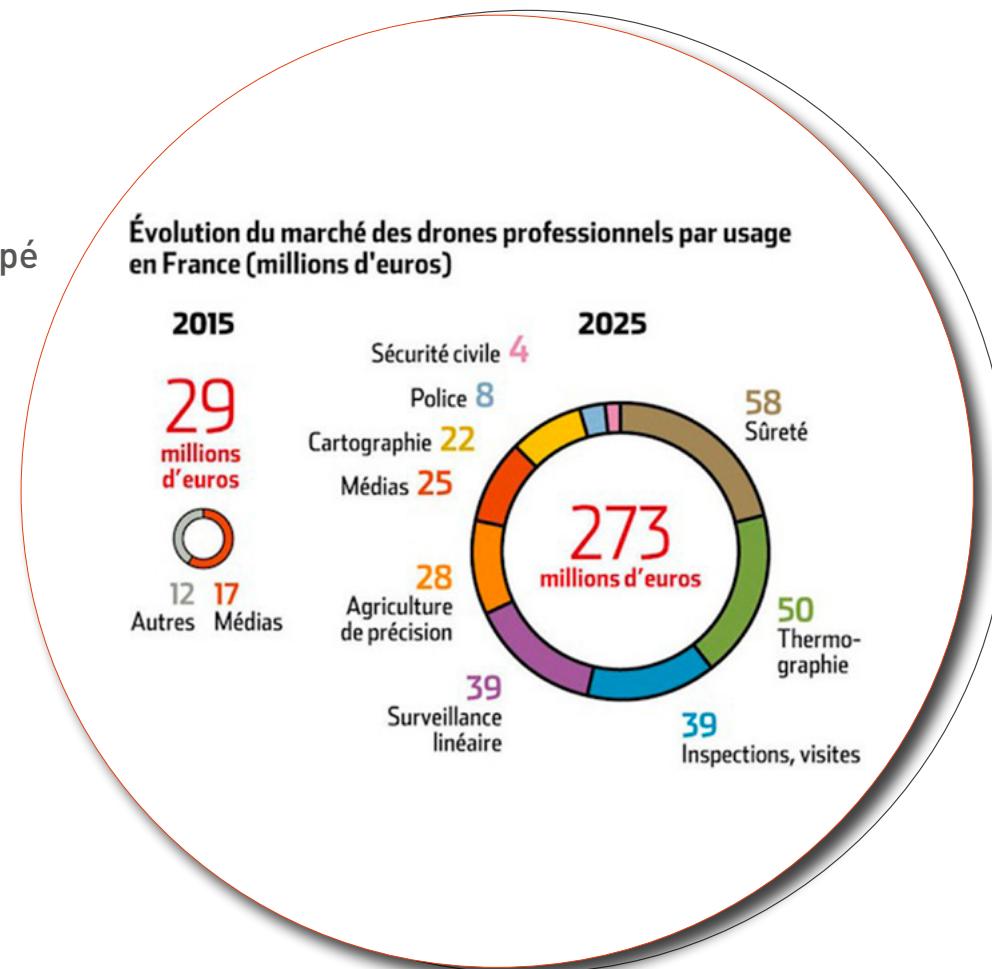
PERSPECTIVES DU MARCHÉ DU DRONE

Le segment du drone advertising est à ce jour non développé en France.

Il peut être proposé sur diverses manifestations :

- Sportives,
- Culturelles,
- Festivals,
- Concerts, ...

**UNE OPPORTUNITÉ EXCEPTIONNELLE
D'ACCROÎTRE VOTRE VISIBILITÉ ...**



Source : cabinet Oliver Wyman

UN NOUVEAU CANAL DE COMMUNICATION

LE DRONE PUBLICITAIRE INÉDIT EN FRANCE

Le concept :

- Promouvoir sa marque ou ses produits dans les airs à l'aide des drones.
- Lors d'événements, de rencontres sportives, ...

Votre marque, vos couleurs, vos valeurs sont véhiculées d'une manière innovante grâce à ce concept.

MODERNE ET TECHNOLOGIQUE



LE CONCEPT DU DRONE PUBLICITAIRE S'INVITE PARTOUT

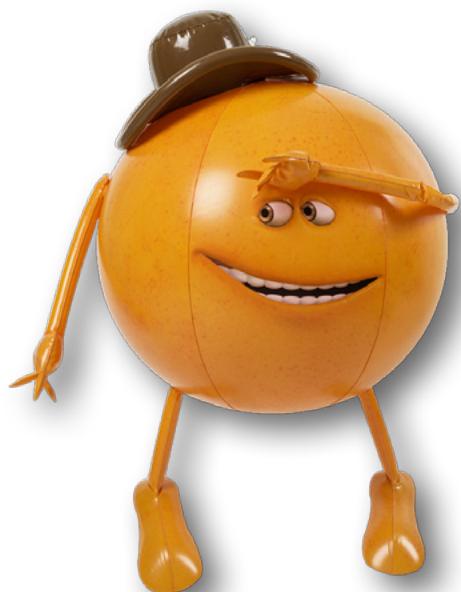
- Au coeur des villes,
- Dans les stades,
- Sur les grands événements sportifs,
- Dans les zones de chalandise,
- A proximité ou au dessus des centres commerciaux,
- En zones touristiques



LES SUPPORTS DE COMMUNICATION

LES SUPPORTS SONT FABRIQUÉS SPÉCIFIQUEMENT POUR LE DRONE PUBLICITAIRE

Les normes de conceptions spécifiques répondent à un cahier des charges particulier.



LES AVANTAGES

- Propagation rapide du message
- Nombre de contacts exposés important
- Un coût contact faible
- Effet de surprise - novateur
- Stimuler l'intérêt de l'audience
- Accroître sa visibilité
- Communiquer sur différents produits sur une même journée
- Moderne, technologique



NOS COMPÉTENCES

Technic'Art Drone, par son expérience et sa rigueur, répond à de nombreuses exigences



Drones homologués par la DGAC et développés pour ce concept

Télépilotes diplômés et formés pour ce concept

Nous gérons toutes les déclarations de vol auprès des instances compétentes

Produits clé en mains
Réalisation des supports de communication

SÉCURITÉ ET RÉGLEMENTATION

LES POINTS IMPORTANTS DE LA LÉGISLATION (Les vols en agglomérations ou à proximité de personnes ou d'animaux - Scénario S3) :

↑ Distance verticale de 150 mètres maxi → Distance horizontale de 100 mètres du télépilote.

- Homologation des drones (si le poids du drone est supérieur à 2kg, le parachute est obligatoire et doit être homologué par la DGAC).
➤ **Sont soumis à déclaratif en préfecture 5 jours avant la manifestation (CERFA 15475)**

DISTANCE DE PROTECTIONS DES TIERS :

Zone d'exclusion de tiers

- Délimitation de la zone de sécurité au sol dite «zone d'opération» (matériel ou humaine). Aucun tiers non autorisés ou informés ne doit pénétrer dans la/les zone(s) d'exclusion
- Rayon de 10 mètres autour du drone doit être respecté – Pour une élévation de 5 à 135 mètres de hauteur et à une vitesse de 2 M/S

➤ Les personnes habilités et en lien avec l'activité particulière ayant signés une attestation stipulant qu'elles ont été informées sur les mesures d'urgence définies par l'exploitant en cas d'incident en vol de l'aéronef, peuvent se trouver dans la zone d'exclusion de tiers.



Édiphile - Technic'Art Drone - 153, rue de Courcelles - 75017 Paris
Tél. : 01 42 85 26 03 - EMAIL : technicardrone@ediphile.com - RCS PARIS B 410 544 746
www.technicardrone.com - www.ediphile.com - www.facebook.com/technicardrone/